

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 28 Juin 1849.

Les récriminations.

Non-seulement les partis existent, ainsi que nous l'avons indiqué hier, avec leurs divisions et leurs rancunes, mais encore, dans leur aveuglement, ils s'attaquent les uns les autres, et, faisant leur histoire rétrospective, s'abandonnant à des récriminations superflues, ils se renvoient leurs fautes comme autant de crimes irrémissibles.

Les conservateurs disent au tiers-parti : C'est vous qui, par votre opposition passionnée et systématique, avez enervé le pouvoir et affaibli le principe d'autorité; c'est vous qui, par vos transactions, avez laissé former et grandir l'opinion républicaine; c'est vous enfin qui, par vos banquets, avez servi de prétexte à la révolution du 24 février. Allez! allez! vous êtes des hommes inconséquents, des esprits faux et entraînés sur la pente des illusions, vous nous mènerez tout droit aux catastrophes.

Le tiers-parti réplique avec la même vivacité : Vous êtes des bornes inintelligentes et aveugles; le progrès vous touche de son aile en passant sans vous éveiller; il faut pour vous tirer de votre léthargie la foudre des tempêtes révolutionnaires. On vous demandait la réforme, c'est-à-dire la reconnaissance légale du savoir et de l'intelligence, et après avoir résisté comme des entêtés, vous vous êtes sauvés comme des poltrons; votre roi s'est trouvé seul au moment du danger, et le pouvoir n'a point été conquis sur vous, vous l'avez laissé tomber lâchement; le premier venu l'a ramassé dans la rue où vous l'avez jeté pour faire plus à l'aise.

Le parti légitimiste s'abandonne aux mêmes reproches et subit les mêmes assauts; on l'accuse d'avoir comploté contre Louis Philippe, et il répond qu'on a défilé la matière et que l'on doit récolter la démoralisation. Les républicains se plaignent des

préjugés qui résistent à la démonstration de leurs doctrines, et on leur réplique qu'en cherchant à s'imposer ils ont attiré en face d'eux, non pas la discussion qui se laisse convaincre, mais le courage qui résiste.

Tous les partis ont donc leurs pavés qu'ils se lancent réciproquement à la tête, et qui retardent le rapprochement, la fusion dont le pays a besoin.

Oh! si l'on voulait récriminer, que ne trouverait-on pas à dire contre tout ce qui a pris part aux affaires publiques depuis quelques années! qui n'a pas commis des fautes? qui ne s'est pas trompé? qui a suivi la droite ligne dans ce chaos effrayant au milieu duquel nous vivons?

La garde nationale de Paris, qui a rendu de si grands services en juin 1848 et 1849, n'est-elle pas la même qui criait naïvement : Vive la réforme! lorsque Ledru-Rollin et sa bande criaient déjà : Vive la République! Y a-t-il un seul de nos hommes d'Etat qui n'ait défendu ce qu'il avait attaqué, et attaqué ce qu'il avait défendu?

Pourquoi remuer toutes ces rancunes? pourquoi raviver toutes ces plaies? pourquoi agiter toutes ces questions inutiles? Est-ce que la situation du pays permet que nous perdions notre temps à perpétuer des querelles puériles? Est-ce qu'en face de cet immense intérêt, le salut de la société, tout autre cause n'est pas secondaire?

D'ailleurs, tout a été bouleversé dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral, et le changement qui s'est opéré dans la forme du gouvernement, dans la nature de nos institutions, a étendu son effet sur les hommes eux-mêmes; aucun d'eux n'a gardé sa foi première, tous ont subi le contre-coup des événements, et leur passé n'est plus qu'une cendre insensible. C'est l'histoire morte et l'histoire des morts. Laissons tout cela dormir paisiblement dans la poussière des tombeaux, et si quelques consciences ont des remords, n'y ajoutons pas l'éclat scandaleux d'un

reproche public.

Travaillons pour l'avenir, utilisons tous les courages, toutes les forces, toutes les intelligences, nous finirons presque tous les partis, et dirigeons les vers le triomphe de la société sur le socialisme, vers la victoire de l'ordre sur l'anarchie, vers l'organisation de la liberté, vers la recherche du progrès.

Le 24 Février a creusé un abîme entre les vieilles traditions et les nécessités nouvelles. On ne peut en sonder les profondeurs sans prendre le vertige. Marchons donc en avant sans nous retourner; chaque regard jeté en arrière chercherait des affections particulières ou des haines personnelles, tandis qu'en face de nous un seul but nous sert de point de ralliement : la France!

Élections du 8 Juillet.

Le socialisme a dix représentants lyonnais à l'Assemblée nationale; mais Lyon et le département du Rhône n'auront pour les représenter sérieusement que le député dont l'élection aura lieu le 8 juillet prochain. Nos intérêts locaux si nombreux et si négligés, les chemins de fer dont nous sommes déshérités, les malles-postes que l'on supprime, tout ce qui a trait à notre industrie et à nos rapports commerciaux, tout ce qui nous touche, en un mot, est mal compris et mal défendu. Sous peine d'être complètement annulé dans les discussions importantes de l'Assemblée législative, il faut que notre département nomme un représentant capable et expérimenté, un homme dont le jugement soit sûr et la parole écoutée.

D'un autre côté, il faut que les sympathies de la campagne se réunissent sur le nom choisi par la ville, c'est justice; et malgré la désertion de nos concitoyens ruraux au 18 mai, malgré l'abandon dans lequel ils ont laissé le parti national pour les exagérations excentriques des révolutionnaires, l'équité veut que nous tenions compte de leurs votes et de

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

La Croix de Créteil.

III.

Meurtre et mystère.

Six mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de la baronne de la Rochemarne, lorsqu'un vieillard demanda à entretenir la mère Sainte-Dominique.

L'entretien fut long; aux paroles doucereuses de la chanoinesse le vieillard répondit par de dures vociférations; mais bientôt la colère faisant place à des sentiments plus calmes, la mère Sainte-Dominique ouvrit son secrétaire, traça à la hâte quelques lignes et les remit à l'étranger visiteur.

Un carrosse hermétiquement fermé attendait à la porte; sur un signe du vieillard, deux laquais se précipitèrent au-devant de lui, ouvrirent la portière, re-

çurent quelques ordres secrets, qu'ils transmirent aux postillons, et la voiture s'enleva aussi rapide que l'éclair.

De la ruelle située en face du monastère de Notre-Dame des Carmes, au même moment, apparurent deux cavaliers. L'un et l'autre lancèrent leurs courriers à la suite du mystérieux carrosse.

La nuit descendait sur la cité parisienne, lorsque chevaux et voiture brûlèrent la route de Lyon.

Le chemin que nous avons suivi pour nous rendre à Créteil est un chemin d'agrément, une route de souvenirs historiques. Celle que ces voyageurs, inconnus pour nous, prenaient, était tout ce qu'il y avait de plus cloaque alors. Elle partait, à proprement parler, du pont de Charenton, passait devant un couvent de sœurs hospitalières, remplacé aujourd'hui par l'École vétérinaire d'Alfort, traversait le village de Maisons, séjour délicieux, parsemé de communautés, longeait celui de Créteil, et se perdait dans la montée de Saint-Léger-sous-Bois.

A peine chevaux et voiture avaient-ils atteint le pont de Charenton, qu'une pluie torrentielle survint. La nuit, déjà sombre, devint si ténébreuse, qu'il fut impossible aux deux cavaliers de se rendre compte, au commencement de Maisons, de la route que le carrosse venait de prendre, celle-ci se bifurquant dans cet endroit.

— A la grâce de Dieu! s'écria celui qui était en avant; prenons cette route.

— Il me semble que c'est le chemin d'Ivry, répondit celui qui suivait.

— Quoi! pas une auberge, pas une lumière dans ce village maudit! pas un être qui veille et auquel on puisse demander où l'on est, où l'on va!

— C'est une route de manants! on n'y aperçoit point le plus petit manoir...

Et, tout en conversant ainsi, le premier cavalier, la rage dans le cœur, éperonnait coup sur coup sa pauvre monture, qui volait plutôt qu'elle ne galopait.

Par un de ces hasards qui n'arrivent qu'à des aventuriers, le chemin qu'ils parcouraient tout-à-coup se trouva intercepté par une muraille écroulée.

Force fut donc à nos cavaliers de se rejeter à gauche, sur un étroit sentier, et de tempérer l'ardeur qui les dévorait.

Les postillons qui conduisaient le carrosse en gens experts, arrivés devant l'église de Maisons, située à l'angle de la bifurcation vicinale, s'étaient bien gardés de prendre la route de droite, la plus commode assurément, mais la plus longue et la plus difficile pour se rendre à l'endroit qui leur avait été désigné par les laquais.

Ils avaient pris la route de gauche, et comme cette

Influence légitime qui leur est acquise.

Ces considérations et les incertitudes dont nous sommes les témoins nous font un devoir de sortir de la réserve que nous nous sommes imposée en matière d'élections; nous croyons donc devoir proposer M. Rivet comme l'homme qui réunit, au plus haut degré, les qualités requises dans les circonstances actuelles pour représenter notre département.

L'année dernière nous avons fait à M. Rivet une opposition que nous pensions fondée et que nous ne regrettons pas. Mais aujourd'hui les circonstances ont changé, et tel homme qui nous paraissait insuffisant comme garantie à donner à la République naissante, peut rendre de grands services à la République constituée. M. Rivet, d'ailleurs, a, depuis lors, donné des gages de son dévouement à nos institutions.

La première pensée des Lyonnais a été de donner à notre armée un témoignage de leur gratitude en portant à la représentation un des généraux qui ont si vaillamment terrassé l'anarchie dans nos murs. On a songé au général Magnan; mais, porté à Paris, sa ville natale, l'honorable commandant de l'armée des Alpes a annoncé qu'il renonçait à l'honneur de représenter Lyon, et il a prié de reporter sur M. d'Arbouville, l'héroïque combattant de la Croix-Rousse, des sympathies dont le souvenir lui serait toujours précieux. M. d'Arbouville aurait donc été notre candidat sans cette considération, souveraine à nos yeux, que le département du Rhône a besoin, absolument besoin d'un homme spécial qui connaisse et défende tous ses intérêts.

M. de Mortemart possède de nombreuses affections dans quelques cantons ruraux, mais nous devons tenir compte des vœux de la majorité plus que des sentiments particuliers, quelque dévoués soient-ils. M. Ferrouillat, dont les travaux sur l'amélioration du sort des classes laborieuses prouvent autant d'intelligence que de cœur, compte des partisans, aussi est-ce à regret que nous faisons un choix parmi tant de noms sympathiques. Mais nous n'avons qu'un représentant à nommer; nos adversaires veillent et espèrent remporter la victoire, elle sera tout au moins chèrement disputée. Nous devons appeler tous les électeurs sur un seul nom, et choisir celui qui réunit l'estime de la ville aux préférences de la campagne, l'homme, en un mot, qui, en ayant le plus de titres sérieux à faire valoir, présente aussi le plus de chances de réussite.

Nous proposons donc M. Rivet comme le candidat du parti modéré aux élections du 8 juillet.

ITALIE.

La *Concordia* de Turin continue son système de men songes qui étaient si habilement accueillis par les révolutionnaires français. Ainsi aujourd'hui elle prétend que les pertes éprouvées par les Français ont été très considérables; que le peuple, d'accord avec les soldats de la République romaine, a fait un tel carnage des troupes françaises que le général Oudinot a été forcé de se retirer pour attendre un renfort de dix-huit mille hommes qui doit lui arriver incessamment. Or, pour démontrer tout ce qu'il y a d'invention dans ces nouvelles, il suffit de dire qu'el-

les sont de la même date que les nouvelles officielles que nous avons reçues par la voie de Toulon et de Marseille. On se rappelle que le général Oudinot avait perdu très peu de monde, et avait pu se retrancher dans les bastions, où il devait établir son camp. Mais il ne faut pas s'étonner du langage de la *Concordia*; c'est un système arrêté de lancer les bruits les plus absurdes pour que le contre-coup en soit reporté contre le gouvernement français; c'est une tactique misérable, elle est percée à jour et désormais elle ne peut plus réussir. Les journaux rouges n'ont pas dit un mot de vérité sur les événements de Rome depuis le commencement du siège, ils n'en diront pas davantage tant qu'ils espèrent trouver quelques crédules à leur dévotion.

Nouvelles de Rome.

Les lettres de Civitta-Vecchia, dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier, sont à la date du 23 juin au soir. Elles annoncent que de nouvelles batteries avaient été établies sans coup férir, et que l'on devait transporter en Corse ou aux îles Sainte-Marguerite 300 ou 400 prisonniers. On pense qu'ils seront embarqués sur le *Magellan*.

Voici les derniers bulletins officiels que nous transmet notre correspondant de Civitta-Vecchia :

22 juin. — Depuis quelques jours, la cavalerie a ramené dans les divers camps 200 voitures chargées de charbon, de vin, d'orge et de denrées de toute nature, ainsi que 150 têtes de bétail, le tout destiné à l'approvisionnement de l'armée romaine.

Elle a reconquis tout le pays jusqu'à Frascati, Marino, Rieti et Tivoli. Elle a contribué à la rupture des ponts sur le Tévérone; ce te arme a pris enfin une part active à toutes les opérations où elle a pu être utilement employée.

Le même jour, 22 juin, M. le général Oudinot a publié l'ordre du jour suivant :

ORDRE GÉNÉRAL.

Soldats,

Nous touchons au terme d'une campagne pendant laquelle votre bravoure, votre discipline et votre persévérance vous ont acquis une gloire impérissable.

Après d'énergiques combats et d'éclatants succès, vous avez, en peu de jours, abattu les remparts de Rome.

Vous avez pris d'assaut, avec une admirable vigueur, les principaux bastions de la place.

Bientôt vous pénétrerez en maîtres dans la ville; vous y respecterez les mœurs, les propriétés et les monuments.

Chargé d'affermir dans les Etats pontificaux l'ordre et la liberté, le corps expéditionnaire de la Méditerranée ne manquera point à sa mission; il occupera ainsi une belle page dans l'histoire d'un peuple qui a de nombreux titres à sa protection et à ses sympathies.

Au quartier-général, le 22 juin 1849.

Le général commandant en chef,
OUDINOT DE REGGIO.

Les brèches sont complètement couronnées et les défenseurs tout-à-fait à couvert. Le feu de l'ennemi se tait. Nous ne pouvons plus être débusqués des bâtiments de la place.

Ce matin, le mouvement de l'ambulance était de 18 blessés et 7 tués dont 2 capitaines.

On lit dans le *Nouvelliste* :

Quartier-général de la villa Santucci,
23 juin, trois heures du matin.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne veux pas tarder une minute à vous annoncer le nouveau succès obtenu par nos armes.

Avant-hier, 21, à trois heures de l'après midi, l'artillerie et le génie nous annonçèrent d'un commun accord que les brèches étaient à la rigueur praticables.

Le général en chef arrêta immédiatement la disposition définitive des colonnes d'attaque. A neuf heures et demie du soir, six compagnies d'élite des 52^e, 56^e et 55^e de ligne, étaient réunies dans la tranchée en arrière des batteries de brèche. Six autres compagnies d'élite des 22^e léger, 66^e et 68^e de ligne, formaient la réserve.

L'ensemble de ces troupes était commandé par le lieutenant-colonel Tarbouriech, du 56^e de ligne; 500 travailleurs d'infanterie et 90 sapeurs du génie étaient disposés entre la colonne d'attaque et le réseau. Toutes les autres troupes de la 2^e division étaient massées en arrière de la tranchée sur le *Monte-Verde*. A dix heures et demie, après une décharge de mitraille faite par toutes les pièces des batteries, les trois brèches formées aux bastions 6 et 7, et à la courtine qui la relie, furent couronnées à la fois. L'ennemi accueillit nos têtes de colonne par une fusillade assez vive; mais l'énergie et l'intrepidité de nos soldats les portèrent si rapidement en avant, qu'ils vinrent tomber sur la ligne de retraite des défenseurs de la brèche, qu'ils attaquèrent à la baïonnette.

Ils firent en un instant cinquante prisonniers dont un lieutenant-colonel et deux autres officiers. Les travailleurs se mirent immédiatement en mesure d'établir une gabionnade qui, fermant la gorge du bastion 6 et 7, mit à l'abri nos troupes établies sur la brèche.

A deux heures du matin, nous étions à couvert et nous comptions à peine dix tués ou blessés, dont deux officiers. A trois heures du matin, l'armée ouvrit une canonnade qui, d'abord maintenue dans les limites ordinaires, prit bientôt une telle vigueur que, les coups se multipliant à des intervalles très rapprochés, il était de toute impossibilité que le pointage pût être régulier; aussi quelque le feu ait duré pendant six heures avec le même acharnement, lorsqu'à neuf heures et demie environ la mitraille cessa de pleuvoir sur le terrain en avant du front d'attaque, nous avions à peine 25 hommes hors de combat et plus de 120 prisonniers étaient entre nos mains.

Au moment où je vous écris, l'artillerie, secondée par le génie et l'infanterie, travaille avec ardeur à aplanir les rampes qui conduisent aux brèches de manière à établir sur le sommet des batteries destinées à combattre et à éteindre le feu des pièces ennemies.

Le général en chef, afin de multiplier les chances de succès de l'attaque qu'il allait entreprendre, avait envoyé sur le haut Tibre une colonne commandée par le général de division Gueswiller, forte de 5 bataillons d'infanterie, une section de chasseurs à pied, 80 chevaux et quatre pièces d'artillerie; cette colonne alla occuper les hauteurs du *Monte Periole*, refoula l'ennemi jusque dans l'intérieur de la villa Borghèse et fit quelques prisonniers; nous eûmes quatre hommes blessés dans cette affaire.

D'un autre côté, en face de la porte St-Paul, le lieutenant-colonel Espinasse, du 22^e léger, vint à la nuit tombante prendre position à 400 mètres environ de l'enceinte de la ville, il avait avec lui un bataillon d'infanterie, 50 chevaux et 4 pièces de canon. Deux pièces de marine placées sur la hauteur qui domine l'église St-Paul devaient lui prêter leur concours. La canonnade de ce côté dura depuis 8 heures et demie jusqu'à 11 heures.

route était une montée assez rude, leurs chevaux la gravissaient si doucement, que nos cavaliers, n'entendant plus le roulement du carrosse s'étaient fourvoyés, comme nous venons de le voir.

Une fois la montée atteinte, de nouveau le carrosse fut lancé au galop.

Arrivés devant l'église de Créteil, les postillons hésitèrent sur le chemin qu'ils devaient prendre; un des laquais descendit de son siège, le valet de la voiture s'entr'ouvrit, et le vieillard lui dit quelques paroles. Le laquais pria les postillons de le suivre; puis, il marcha devant eux jusqu'au sentier des moulins et s'arrêta devant la succursale de Notre-Dame des Carmes.

Après avoir de nouveau pris les ordres de son maître, il agita violemment et à plusieurs reprises la cloche du couvent.

Un laps de temps énorme pour une personne qui attend, — comme l'on dirait un quart d'heure, — s'écoula avant que l'on entendit remuer quelque chose dans l'intérieur de la maison religieuse.

Le domestique allait de nouveau tirer la cloche, lorsque la tourière entr'ouvrit le guichet pour demander qui était là.

— Un haut et puissant seigneur, mon maître, qui désirerait s'entretenir sur-le-champ avec madame la supérieure, dit le laquais, tout en se rapprochant du

carrosse et en ouvrant la portière.

Le vieillard descendit, enveloppé dans un épais manteau, se dirigea vers le guichet, et prononça quelques paroles à l'oreille de la tourière.

— Il m'est impossible de vous ouvrir, monsieur, répondit la tourière, en se disposant à fermer le guichet.

Le vieillard, outré de la résistance qu'on lui opposait, reprit avec une certaine animation, tout en tirant de son portefeuille le papier contenant les lignes qui lui avaient été remises à Notre-Dame des Carmes de Paris :

— Tenez, ma sœur, voyez plutôt, j'ai là une lettre très pressée, très importante de la vénérable mère Sainte-Dominique pour sa chère et très honorée sœur Sainte-Ursule.

— Madame l'abbesse, reprit la voix, est rentrée chez elle depuis une heure; il m'est défendu de la déranger.

— Une minute de perdue, s'écria l'inconnu, et vous attirez sur vous, sur notre honorée sœur Ursule, toute la malédiction de notre vénérable mère Sainte-Dominique.

Ces paroles prononcées avec chaleur produisirent sans doute l'effet que l'inconnu en attendait, car il revint une seconde fois vers la chaise de poste, tandis que la tourière s'était éloignée du guichet.

Un instant après on vint demander la lettre. Cinq minutes ensuite la porte s'ouvrait; l'inconnu fit alors descendre de la voiture une jeune fille, qu'il enveloppa dans son manteau; puis, il se précipita dans l'enceinte monacale. La lourde porte cria sur ses gonds, la clef grinça dans la serrure, et le chien reçut ordre de terminer son infernale musique. La tourière introduisit les deux personnages dans le salon de l'abbesse, où brûlait sur la cheminée un cierge de cire jaune.

Sœur Ursule ne se fit pas longtemps attendre. Elle reçut dans ses bras une jeune fille qui fondait en larmes, écouta attentivement tout ce que lui disait le vieillard, jeta à l'oreille de sa nouvelle pensionnaire quelques paroles de douce résignation, et demanda à s'absenter un moment pour répondre à la vénérable mère Sainte-Dominique.

Pendant que la jeune fille se livrait à tout l'empirement de sa douleur, pendant que celui qui l'accompagnait ne cessait de lui parler le rude langage de la pénitence, portons-nous un moment de l'autre côté du monastère.

DE KERROY.

(La suite à un prochain numéro.)

res, sans que l'ennemi y répondit ; mais alors le lieutenant-colonel Espinasse ayant envoyé quelques hommes faire le coup de fusil dans la direction de la porte St-Sébastien, tout le rempart s'illumina subitement et une fusillade des plus vives se fit entendre depuis le Tibre jusqu'à la porte St-Jean-de-Latran. Nos troupes défilées par un repli de terrain étaient complètement à l'abri de ces coups, aussi se retirèrent-elles à une heure du matin sans avoir un seul homme blessé.

Ces deux diversions ont eu, vous le voyez, le plus heureux résultat : nous sommes maintenant dans Rome et la position que nous occupons au sommet du Janicule commande la ville entière.

Je ne saurais trop vous répéter que nos troupes ont été comme toujours admirables d'élan et d'énergie. L'état sanitaire continue à être des plus satisfaisants.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Le président de la République a fait connaître son intention formelle d'entreprendre le mois prochain une tournée dans les départements.

— Hier et avant hier, le général Changarnier assistait à la séance de l'Assemblée législative. On sait que le général était rarement présent aux dernières séances de la constituante; il y a peu de jours encore et avant le 13 juin, il venait rarement au palais Bourbon, ou, s'il y venait, ses apparitions étaient de courte durée, et l'on voyait poindre au passage le pantalon garance du général sous la redingote citoyenne du représentant; cela voulait dire que l'honorable commandant en chef de la garde nationale et de la 1re division militaire se tenait toujours prêt à monter à cheval et qu'il veillait sur les entreprises des factieux. L'expérience n'a que trop prouvé que le général Changarnier n'avait pas tort d'avoir l'œil ouvert. Maintenant, s'il remplit avec plus d'exactitude ses devoirs de représentant, nous y voyons un sujet de satisfaction facile à comprendre, car si sa présence est moins nécessaire à l'état-major, cela prouve tout simplement que la ville est tranquille et que les conspirateurs ne sont plus à craindre.

— On assure que la demande de crédit de 25 millions pour l'expédition de Rome, sera faite à l'Assemblée législative dans les premiers jours de la semaine prochaine.

— Nous apprenons que le parquet de Bordeaux a requis des poursuites contre le capitaine de la garde nationale et les gardes nationaux qui, dans la soirée du 14 de ce mois, paraissent avoir laissé volontairement évader un assez grand nombre d'émeutiers.

— Voici un acte admirable de dévouement des religieuses de l'Enfant Jésus, à Lille. Trois d'entre elles s'étaient proposées pour aller soigner les cholériques de Carrères, cette localité du Pas-de-Calais où le fléau a sévi avec tant de violence. Ces saintes filles ont succombé toutes les trois, et, le 23 juin, l'on inhumait la dernière dans le cimetière de Loos, où toute la communauté a choisi sa sépulture.

— En vertu d'un ordre de l'autorité militaire supérieure, avant-hier, à midi, M. H., officier au 61e régiment de ligne, a été arrêté par la gendarmerie mobile, à l'hôtel d'Athènes, rue Saint-Honoré, conduit et écroué à la prison militaire de l'Abbaye; on ignore les causes de cette arrestation.

— Les journaux de Nantes annoncent la mort, à l'âge de 79 ans, de M. de Lancreau, comte de Bréon, gentilhomme d'honneur du roi Louis XVIII et maréchal-de-camp.

— Le mouvement des hôpitaux constate, pour ces jours derniers, la décroissance continue du choléra. Le 22 juin, l'on comptait, il est vrai, dans les hôpitaux et hospices 61 nouveaux cas, c'est-à-dire onze de plus que la veille; mais aussi, le 23, il n'y en avait que 45, et, le 24, on n'en comptait que 26, chiffre si bas que, pour le retrouver, il faudrait remonter au commencement de l'épidémie. Dans ces trois journées, il n'y a eu que 90 décès, et le nombre des sorties a été exactement le double. Dans les hôpitaux militaires, le chiffre des entrées et des décès est encore moindre. On n'a compté que 3 décès au Val-de-Grâce et au Gros-Caillois, et il n'est entré dans ce dernier établissement qu'un seul cholérique pour trois journées.

— Hier 2 juin, a eu lieu à la barrière Fontainebleau, par les soins de M. Dardelin, maire de Gentilly, et de M. l'abbé Christophe, curé de la Maison-Blanche, un service funèbre pour l'anniversaire de la mort du général Bréa et du capitaine Mangin, victimes de nos discordes civiles. Cette pieuse cérémonie, qu'aucun avis officiel n'avait annoncée, avait réuni une nombreuse assistance, tristement recueillie, où l'on distinguait un fils et un petit-fils du général Partonneaux, neveu du général de Bréz, M. le colonel de Cussy, son ami et ancien frère d'armes, le commandant Gobert, compagnon de péril et d'infortune

dans cette fatale journée de juin, des membres du conseil municipal, enfin plusieurs officiers en retraite et un grand nombre de gardes nationaux de l'ancienne 12e légion.

ASSEMBLÉE NATIONALE LEGISLATIVE

Suite et fin de la séance du 25 juin 1849.

M. Savoye monte à la tribune. Mais les conversations qui succèdent au discours de M. Mauguin ne lui laissent pas, pendant longtemps, la faculté de parler.

La séance est suspendue pendant près d'un quart-d'heure.

Reprise de la séance à quatre heures et demie.

M. Savoye reproche avec amertume au gouvernement d'avoir délaissé la cause badoise.

M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, présente quelques explications; il refuse à une faction étrangère, qui attise le feu de la guerre civile dans notre pays, le concours du gouvernement et les sympathies de la France. Il soutient que nos institutions ne peuvent se consolider que par la paix et l'ordre.

M. Emile Barrault reproche au ministère actuel de n'être que la monnaie de M. Guizot. Il dit que son parti, les montagnards veulent la paix...

Une voix l'interrompt : Et l'appel aux armes !

M. Savoye remonte à la tribune et retrace ses griefs. Il demande le renvoi de la discussion à demain, parce qu'il a la fièvre.

L'orateur est souvent interrompu par l'hilarité de l'Assemblée.

La discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

Séance du 26 juin.

PRESIDENCE DE M. DUPIN AÎNÉ.

A deux heures et demie la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu.

M. RESSEGUIER : C'est à regret que je saisis l'Assemblée d'un incident qui m'est personnel. Je ne l'aurais même pas fait si le *Moniteur* ne contenait ce matin un rappel à l'ordre qui ne m'a pas été adressé directement, en même temps qu'une interruption de M. Lagrange. Hier, à l'occasion d'une phrase prononcée par moi, il me reprochait d'attaquer les absents. Ce reproche était mal fondé; l'on m'avait mal entendu et le *Moniteur* n'a rapporté qu'une partie de ma phrase, qui ne concernait pas M. Ledru-Rollin, mais les amis qu'il a laissés dans cette enceinte.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous ai rappelé à l'ordre parce que vous aviez interrompu; il fallait demander la parole et venir vous expliquer à la tribune.

M. LAGRANGE : Je n'accepte pas l'excuse qui vous a été présentée à cette tribune par M. Resseguier. (Rumeurs à droite.) J'avais parfaitement entendu sa phrase telle qu'il l'a rappelée. J'ai répondu comme je devais le faire à ce qui, pour nous, était une insulte, insulte trop souvent renouvelée. (Rumeurs à droite.)

Après quelques mots de M. Resseguier, l'Assemblée reprend son ordre du jour.

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur les affaires étrangères.

M. Savoye annonce à l'Assemblée qu'il doit proposer un ordre du jour motivé pour engager le gouvernement à protéger l'indépendance du grand-duché de Bade et du Palatinat. L'orateur s'attache à motiver son ordre; il soutient que les insurrections qui viennent d'avoir lieu sont non-seulement légitimes mais légales. Pour le prouver, il fait l'histoire de la révolution allemande et de l'Assemblée de Francfort, dont les droits ont été si indignement violés, dit l'orateur, par les gouvernements absolus. En ce qui concerne les événements qui se sont produits dans le Palatinat, rien de plus régulier que le gouvernement établi à Carlsruhe, puisqu'il est le produit du suffrage universel. L'invasion de la Prusse ne saurait en aucune façon se justifier, pas plus en vertu de l'ancienne confédération germanique qu'en vertu de sa nouvelle Constitution, déclarée nulle par la Prusse, par elle-même. Votre droit, à vous, représentants de la France, votre droit ou plutôt votre devoir ne saurait être douteux; il vous faut protéger les deux gouvernements nouveaux contre l'invasion des troupes prussiennes et autres. (Allons donc! Rires.) Le gouvernement de la République, j'ai regret de le dire, fait, à l'extérieur, de la monarchie. Je pourrais encore tolérer cette politique, si cette politique, sans être républicaine, était au moins française. Mais il n'en est rien. Ce gouvernement oublie jusqu'aux traditions de la vieille politique depuis Richelieu jusqu'à Napoléon, et qui avait surtout pour but de combattre et de miner la prépondérance de l'Autriche. Et quand une occasion s'offre à vous de prendre pied en Allemagne et de porter le coup le plus sensible à la prépondérance de l'Autriche, vous hésitez! L'intérêt de la France, pour le présent comme pour l'avenir, c'est, à l'extérieur, des alliances énergiques et dévouées. Mais ces alliances, ce n'est pas auprès des royaumes que vous pouvez les rencontrer. C'est ici le lieu de dire quelques mots sur les alliances de notre République. On a parlé de la Russie; jamais la Russie ne sera pour nous une alliée sincère et loyale. A part les difficultés de l'éloignement, des abîmes nous séparent; les coalitions, l'oppression de la Pologne, l'invasion de 1815. Nous ne pouvons pas davantage compter sur l'Angleterre, dont l'alliance nous a été toujours fatale et le sera toujours. L'Angleterre ne veut que nous exploiter au profit de son commerce, et c'est ce qu'elle a fait très habilement, même depuis le 24 février. Les

avances faites au lendemain de la révolution étaient surtout conseillées par la pensée de surveiller l'agrandissement de notre marine (allons donc!), de s'opposer à la conclusion du pacte fraternel de l'Allemagne. Si ce pacte ne s'est pas réalisé, c'est aux intrigues de l'Angleterre qu'il faut l'attribuer. L'alliance anglaise est donc pour nous un malheur, parce qu'elle empêche l'alliance allemande, non pas l'alliance avec l'Autriche et la Prusse, mais l'alliance avec l'Allemagne révolutionnaire, qui nous formerait une barrière inébranlable contre les puissances du Nord. Allons donc! Tendez hardiment la main aux insurrections de Bade et du Palatinat, et les bataillons prussiens seront bientôt foulés. (Allons donc!) Vous me direz: C'est la guerre; mais la guerre, vous l'aurez tôt ou tard et dans des conditions plus défavorables. L'insurrection de Bade et du Palatinat comprimée, la Hongrie soumise, attendez-vous à voir la coalition se retourner contre vous. On me dit que ce sont là des craintes chimériques; on me dit: des preuves! Il est des choses, citoyens, qui sont d'autant plus certaines qu'il est plus difficile de les prouver. (Aux voix! aux voix!) Un mot encore, citoyens. On a violemment attaqué hier à cette tribune la démocratie allemande en l'accusant d'être hostile à la France. C'est une calomnie. J'en prends à témoin les éloquentes paroles du plus illustre martyr de la démocratie allemande, Robert Blum (rumeurs à droite) assassiné par la police de l'Autriche. Robert Blum, au sein du parlement de Francfort, protestait énergiquement de son amour pour la France.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour motivé de M. Savoye, dont nous avons donné l'esprit au commencement de son discours.

Plusieurs voix demandent l'ordre du jour pur et simple.

M. MAUGUIN : M. le ministre des affaires étrangères, dans son discours d'hier, m'a reproché de n'avoir pas précisé ma conclusion. Il me semble que j'avais pourtant été assez clair. Je demandais que la France prit une attitude énergique. J'entends par là que nous mettions nos armées sur le pied de guerre, et que nous prenions nos positions sur le Rhin. Alors nous pourrions parler haut, sûrs d'être écoutés, parce qu'on nous verra prêts à appuyer nos paroles par des actes. M. le ministre nous disait hier qu'il ne croyait pas une coalition possible et que cette conviction résultait pour lui de l'examen approfondi de tous les documents diplomatiques et des rapports bienveillants de la République avec la Russie. Je répondrai à cela qu'il ne faut pas se fier aux bonnes paroles de la diplomatie. A ces assurances de paix, rappelez-vous le traité du 15 juillet 1840, que notre ministère n'a connu que 24 heures après qu'il avait été signé.

M. Thiers prononce quelques mots que nous n'entendons pas.

M. MAUGUIN : M. Thiers, ne dites pas cela, vous seriez trop coupable si vous l'aviez connu. M. de Tocqueville a parlé de son amour pour l'ordre et pour la paix. Mais, nous aussi, nous voulons l'ordre et la paix, et je ne vous demande pas de jeter la France dans les aventures, mais de prendre toutes les mesures que l'honneur et l'intérêt bien entendu de la France commandent à notre prévoyance. En face des immenses préparatifs des puissances de l'Europe, de ces 100,000 hommes multipliés cinq ou six fois, je vous dis : Prenez-y garde; il y a là une menace. Attendez-vous que les Russes soient sur le Rhin pour vous mettre en garde?

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE : Non, monsieur, non.

M. MAUGUIN. Je crois à vos bonnes intentions, mais nous nous craignons que vous redormiez, et nous croyons de notre devoir de vous avertir. Je le répète, l'horizon est menaçant; ou la coalition retournera contre nous, ou l'on referra sans nous la carte de l'Europe. Or, croyez-vous, messieurs, que la France, si sensible à l'endroit du sentiment de la nationalité, verra cette politique de bon œil? Prenez-y garde; l'affaire de Rome, seule, dans les dernières élections vous a enlevé cent voix peut-être. Vous vous présentez comme les défenseurs exclusifs de l'ordre. Prenez-y garde, par une politique qui ne serait pas assez nationale, de nous pousser aux catastrophes, d'amener le triomphe du désordre. (Bravos à gauche.)

M. le général Fabvier se plaint de la politique suivie par la France dans la question du Schleswig-Holstein. Il est d'avis que la fidélité du Danemark méritait de notre part plus de reconnaissance. Le seul moyen de résoudre la question, et de forcer la Prusse à rentrer dans les termes des traités, c'est d'entrer en Allemagne.

M. de Tocqueville monte à la tribune.

La séance continue.

NOUVELLES LOCALES.

Les nominations suivantes seront reçues à Lyon par des acclamations unanimes.

M. Tourangin, préfet du Rhône, est nommé grand-officier de la Légion d'Honneur.

M. Reveil, maire de Lyon, chevalier de la Légion d'Honneur; M. Descombes, maire de la Guillotière, chevalier de la Légion d'Honneur.

Le gouvernement en récompensant ces trois administrateurs a fait un acte de justice dont notre population lui saura gré.

M. Tourangin s'est fait apprécier par ses œuvres; son mérite n'a d'égal que sa simplicité et sa modestie. La place qu'il a conquise dans l'estime de

notre département grandira à mesure que se développeront les fruits de sa paternelle, et cependant ferme administration.

M. Reveil a dominé, dès l'abord, les questions municipales dont la direction lui a été confiée. Succédant à une municipalité très provisoire, il a eu beaucoup à réparer, et il ne s'est pas borné là, il a posé des jalons qui servent déjà à reconstruire.

Dans les derniers événements, M. Reveil s'est multiplié; il était partout, voyait tout par lui-même, et il a réuni le courage du citoyen au dévouement du maire.

M. Descombes qui a accepté, à la Guillotière, une mission pénible, s'en acquitte de manière à concilier les éléments divers dont se compose cette commune.

Pendant les journées des 14, 15 et 16 juin, il n'y avait pas un soldat à la Guillotière, et M. Descombes, constamment à la mairie, a su maintenir le bon ordre et éviter à ses administrés les maux de la guerre civile.

Des récompenses aussi bien données honorent celui qui les accorde autant que celui qui les reçoit.

— Avant-hier, une cérémonie touchante a eu lieu à l'hôpital militaire. On a distribué les croix aux blessés.

La distribution générale des récompenses accordées à notre brave armée doit se faire dimanche dans une revue solennelle, mais on a devancé le temps pour les militaires blessés. C'est un baume que l'on s'est empressé de verser sur leurs plaies. Rien ne saurait dépeindre la joie et le bonheur de ces pauvres malades dont le lit de douleur était visité par la gloire. Ceux qui, moins favorisés, contemplaient d'un œil humide l'étoile enviée, ont eu besoin d'être consolés par les officiers présents, et la perspective d'une indemnité pécuniaire ne leur paraissait qu'un faible dédommagement en comparaison du signe magique de la légion d'honneur.

Nous ferons connaître toutes les nominations à la fois, cependant hâtons-nous de dire que le gouvernement n'a été que juste en accordant huit croix à des sous-officiers et soldats de la batterie d'artillerie qui s'est si bravement comportée à l'attaque de la barricade.

— Le général Gemeau vient de rendre l'arrêté suivant :

Vu l'arrêté du président de la République, en date du 15 juin courant, qui met en état de siège la ville de Lyon et la circonscription comprise dans la sixième division militaire;

Vu le décret du 24 décembre 1811 et les lois antérieures sur l'état de siège,

Arrêtons :

Art. 1er. Tous les ouvriers résidant dans la ville de Lyon et les communes suburbaines sont tenus de faire viser leur livret à la mairie de leur commune respective, dans la huitaine de la publication du présent arrêté.

Tous ceux qui auront négligé de remplir cette formalité dans le délai ci-dessus fixé, pourront être renvoyés de ces communes.

Art. 2. A l'avenir, aucun ouvrier ne sera admis à résider dans la ville de Lyon et les communes suburbaines, s'il n'a fait viser son livret dans la commune où il veut établir sa résidence.

Les autorités militaires, judiciaires et civiles sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 22 juin 1849.

Le général de division,

A. GEMEAU.

Pour ampliation :

Le Préfet du Rhône,

V. TOURANGIN.

Pour copie conforme :

Le Maire de la ville de Lyon,

REVEIL.

— On lit dans la *Gazette-Union* :

Avant-hier, à sept heures du soir, des habitants de Lyon ont été offrir un sabre d'honneur à M. le général Gemeau.

— Depuis que l'on a appris que l'autorité avait fait abattre le mât de la Croix Rousse, qui avait été planté pour figurer un arbre de la Liberté, les habitants de la place Bellecour se sont empressés de demander que l'on enlevât les quatre marches à balai flanqués aux quatre coins de la statue de Louis XIV.

Nous sommes persuadés que l'autorité, ne fût-ce que par un sentiment de bon goût, fera promptement disparaître ces plantations qui représentent si pitoyablement la République.

— Nous nous empressons d'accueillir la lettre sui-

vante qui dément tous les bruits qui se courent depuis plusieurs jours au sujet des sentinelles assassinées; nous sommes heureux d'apprendre que ces faits sont faux.

Lyon, 26 juin 1849.

« Monsieur le rédacteur,

« Depuis quelques jours la presse locale a annoncé que des militaires marchant isolément ou placés en sentinelles avaient été assassinés; heureusement il n'en est rien, monsieur le rédacteur, et je puis affirmer qu'aucun des faits rapportés par les journaux n'est vrai.

« Je vous serai obligé de vouloir bien insérer cette note rectificative dans votre prochain numéro et de ne plus accueillir, à l'avenir, des bruits qui sont de nature à affliger et inquiéter la population.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Le maire de Lyon,

« REVEIL. »

— Par arrêté du président de la République, en date du 23 juin 1849, M. Millevoye, ancien magistrat, a été nommé premier avocat général à la cour d'appel de Grenoble, en remplacement de M. Gourou.

M. Blanchet, ancien magistrat, a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Grenoble, en remplacement de M. Nicolas, appelé à d'autres fonctions.

— Dans la séance de l'Assemblée nationale, à la date du 25 juin, le ministre de l'instruction publique s'est occupé de la demande d'un crédit de 14,488 fr. 82 c. pour indemnité aux officiers de l'ancien bataillon de la garde nationale mobile de Lyon.

Nous sommes heureux d'apprendre que cette demande a été approuvée sans discussion par les bureaux, et la commission nommée immédiatement.

Espérons qu'avant peu cette indemnité sera adoptée par l'Assemblée nationale.

— La commune de Brussieux (Rhône) vient d'être le théâtre d'un assassinat commis dans des circonstances singulières.

Le lieu et l'heure choisis, les précautions prises par l'assassin pour ne pas manquer son coup, dénotent un sang-froid et une soif de vengeance heureusement peu communs.

Le nommé Grataloup, coquetier à Courzieux (Rhône), avait eu depuis quelque temps une discussion avec un nommé Mayoud, de la commune de St-Laurent-de-Chamousset, à cause d'un marché qui n'avait pas été tenu.

A différentes reprises, de vives altercations avaient eu lieu entre les deux partis.

Avant-hier lundi, 25 du courant, à neuf heures et demie du matin, Grataloup partant pour aller faire ses achats au marché de St-Laurent de Chamousset, conduisait une voiture vide et marchait à pied. Il était précédé de son fils monté sur une autre voiture en compagnie du nommé Guinamad, maréchal ferrant, et voisin de Grataloup.

Arrivés presque sur la limite de la commune de Brussieux et de celle de St-Laurent-de-Chamousset, un coup de feu part de derrière la haie qui borde le grand chemin. Le coup blesse le fils Grataloup, et Guinamad, que d'après toutes les probabilités l'assassin prenait pour le père Grataloup, reçoit presque toute la charge à la tête. La mort fut instantanée.

Grataloup père, homme très courageux, se mit à la poursuite de l'assassin qu'il aurait probablement atteint s'il n'avait aperçu ses chevaux prendre le galop. Il se mit à crier à son fils pour les lui faire arrêter; mais voyant que ceux-ci allaient toujours, il pensa que les deux hommes étaient ou tués ou tellement blessés qu'ils n'avaient pas la force de s'en rendre maîtres. Il quitte aussitôt les traces de l'assassin pour aller porter secours à son fils et à Guinamad.

Sur son avis les gendarmes se sont mis à la poursuite de l'assassin, qui avait eu soin d'aller, quelques jours auparavant, se munir d'un passeport à la mairie de sa commune.

Les efforts de la gendarmerie n'ont eu jusqu'à présent aucun succès. Mayoud a été aperçu le même jour, après midi, dans le canton de St-Symphorien-sur-Coise.

La justice informe.

— La garde nationale de Vienne est dissoute par arrêté du président de la République du 24 juin 1849.

Le désarmement a commencé sur-le-champ. On attribue cette mesure à l'hésitation de quelques uns

de ses membres et au mauvais vouloir de quelques autres à l'occasion des derniers troubles.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

On lit dans le *Lloyd* :

« Un engagement a été livré le 19 sur la rive gauche de la Vaag. Les Hongrois ont ouvert le feu et les Autrichiens y ont répondu jusqu'à ce que les Hongrois furent contraints de céder et de se retirer avec une perte de cinq canons et de soixante prisonniers.

« Plusieurs voitures de blessés, soit Autrichiens, soit Magyars, entre autres beaucoup d'officiers, ont passé par Tynau. »

— On lit dans le *Moniteur Prussien* que l'attaque générale contre les Hongrois a dû commencer le 22.

— On lit dans la *Gazette de Breslau* que M. le comte Rossi, envoyé sarde, qui a épousé la célèbre chanteuse, Henriette Sontag, vient d'être mis à la retraite par son gouvernement. Il a l'intention de demeurer à Berlin.

— On lit dans la *Gazette de Francfort*, sous la rubrique de Weinheim, 22 juin :

« Ladembourg et son pont viennent d'être pris par les Prussiens, sans de grandes pertes. On s'attend aujourd'hui à l'occupation de Manheim. Wieselach, entre Bruchsal et Heidelberg, a été occupé par un détachement de troupes prussiennes venues de Philippsbourg.

« Les forces badoises ont pris une forte position près de Rastadt. »

— Nous extrayons de la *Gazette de Carlsruhe* les nouvelles suivantes :

« Une révolution vient d'éclater dans le royaume de Wurtemberg. Toute la contrée entre Friedrichshafen et Schramberg est enlevée. Les soldats qui forment un cordon à la frontière de Bade, ont suivi le mouvement. On dit aussi que le peuple s'est révolté à Hechingen. La régence provisoire de l'empire s'est rendue à Douaneschingen, et le bureau de l'Assemblée nationale à Bade avec la chancellerie. »

Cette nouvelle a besoin de confirmation.

COLOGNE, 24 juin. — On lit dans la *Gazette de Cologne* :

« Les Prussiens viennent de remporter un succès sur toute la ligne. Manheim et Heidelberg sont au pouvoir de nos troupes. »

Cette version de la *Gazette de Cologne*, qui s'étend longuement sur le mouvement qui aurait amené le résultat qu'elle annonce, est démentie par la *Gazette de Carlsruhe* et par le *Démocrate Allemand*. La *Gazette de Carlsruhe* dit en effet : « Une affaire a eu lieu entre les Badois et les Prussiens, » mais, d'après elle, ce seraient ces derniers qui auraient été battus.

NOUVELLES DIVERSES.

Nous trouvons dans un journal l'énumération suivante de l'armée romaine, complètement armée et équipée, occupant Rome le 2 juin. Nous ne savons jusqu'à quel point cette énumération, dont les chiffres nous paraissent être grossis, doit être acceptée comme exacte.

La légion Garibaldi, qui a beaucoup souffert dans ses rencontres avec l'artillerie napolitaine, se trouve réduite à	1,895 h.
La légion Masi,	950
La légion Galetti,	1,385
La légion Grandoni, dite des croisés de Vicence,	850
La légion Zambianchi, tirailleurs,	582
La légion Melara,	1,400
La légion Arcioni, dite la légion des Ex-patriés,	970
La légion Manara, lombarde,	850
La légion universitaire,	585
La légion Mezzacapa,	1,900
La garde nationale mobile,	1,788
Troupes de ligne, 4 régiments incomplets,	4,000
Le régiment Roselli,	2,600
Dragons,	260
Cavalerie (dont 200 à cheval),	4,380
L'armée irrégulière compte environ	8,000
Artillerie,	1,362

Total. 50,557

Sur les remparts de Rome, qui offrent une circonférence de 16 milles, se trouvent 40 pièces de gros calibre, et 152 autres de moindre dimension, soit mortiers ou canons.

A. MEINEL, gérant.

CHAROINE, Imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.